

**Autorisation pour l'ajout, la suppression d'un prénom ou
la modification de l'ordre des prénoms**

(Article 60 du Code Civil modifié par la Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016)

Nous, soussignésMaire et Officier de l'Etat-Civil
de la Ville de

Vu de la Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la Justice du XXIème siècle,
Vu l'Article 60 du Code Civil,

Vu la demande présentée par M.....

Domicilié(e)

Né(e) à.....le

concernant :

- l'ajout d'un prénom la suppression d'un prénom la modification de l'ordre des prénoms

afin que sa nouvelle identité soit

pour les raisons invoquées :

Considérant que la demande revêt un intérêt légitime et qu'elle n'est pas contraire aux droits des tiers à voir protéger leur nom de famille, nous autorisons la modification de son identité et procédons à la modification de son état civil dans les registres de la commune.

Fait à Le/...../.....

L'Officier d'Etat-Civil
(cachet de la Mairie)